

Conseil d'administration du 6 mai 2021, 14h

Notes des élu.es PULS (Pour une Université Libre et Solidaire)

1. Informations générales de la présidente

PIA 4

CNL : L'élaboration du projet est en cours, elle donne lieu à beaucoup d'échanges, notamment dans le cadre de la CFVU, de la CR, via l'adresse dédiée. C'est un projet important, mais ce n'est pas le projet de l'établissement dans son entièreté.

Rentrée

CNL : Une première réunion a eu lieu hier avec les directeurs d'UFR.

Les discussions qui ont lieu dans le cadre de la CPU ne rendent pas optimiste, de même que la proposition d'une rentrée en demi-jauge et des cours en présentiel total fin octobre ou en novembre selon la situation sanitaire. Cela implique de bâtir un plan A et un plan B, même si l'on est favorable à la rentrée en présentiel total : un plan basé sur le présentiel total et un plan fondé sur la demi-jauge ou en tout cas avec moins de flux, à définir, Tolbiac étant un cas particulier. On peut aussi se demander quel plan doit être privilégié pour la rentrée : présentiel total pour commencer (comme l'année dernière), ou bien plus, de façon plus pessimiste, demi-jauge au démarrage puis présentiel total, comme cela est évoqué plus haut. CNL est favorable au plus de présentiel possible.

Pour la vaccination, on fait tout ce qu'on peut pour pousser le ministère à ouvrir la vaccination.

Paul Rateau : Il y a ces dispositions générales, mais ne faut-il pas anticiper un certain nombre de mesures qui nous concernent directement, et que nous pouvons mettre en œuvre localement, par exemple la fourniture d'autotests, l'équipement en détecteurs de CO₂, purificateurs d'air, etc. ?

CNL : Une première livraison d'autotests est en cours d'acheminement (10 000). Elle est gratuite, prise en charge par le ministère. Pour la suite, l'université avancera les fonds et le ministère remboursera, avec des commandes régulières. Il y a aussi des questions logistiques, en particulier de stockage. L'acquisition de capteurs est en cours d'étude. En ce qui concerne la purification de l'air, elle est assurée par la ventilation pour l'instant (il y a de la ventilation dans les salles sans fenêtre), avec un contrôle qui a été fait depuis l'année dernière. Pour les purificateurs proprement dits, la question est à l'étude, il est difficile d'en mettre partout.

Nicolas Canry : La question des détecteurs de CO₂ s'inscrit dans un programme de plus grande envergure relatif à la gestion technique des bâtiments. Les détecteurs de CO₂ permettent de signaler aux occupants qu'il faut aérer. Une autre façon de faire consiste à adopter des dispositifs automatisés qui se mettent en marche en fonction de la qualité de l'air. Ces équipements s'inscrivent nécessairement dans un projet de moyen terme du fait des contraintes financières.

François Foranda : Les universités ne pourraient-elles pas devenir des centres de vaccination ? Y aura-t-il une subvention pour les autotests ? Faut-il choisir entre demi-jauge et présentiel, ou panacher en fonction des années : demi-jauge pour les premières années qui sont très nombreux et auxquels cela pourrait bénéficier, et présentiel pour les autres ?

CNL : Le plan B n'est pas arrêté. On a demandé aux directeurs d'UFR de faire un bilan du premier semestre en particulier pour la période d'enseignement hybride (semaines A et B, etc.).

Pour la vaccination : l'université peut prendre en charge une campagne de vaccination à la rentrée, mais ce n'est pas nous qui achetons les vaccins, ni qui procédons à la vaccination.

Pour les autotests : cf ci-dessus, achat par l'université ou le ministère, financement par ce dernier.

Julien Benini : Un recensement a été fait auprès des composantes pour anticiper les besoins d'autotests. Le prix est d'un peu moins de 4 €/test.

DGS

CNL : Notre DGS prend sa retraite en septembre (et est techniquement en vacances maintenant). Une fiche de poste a été publiée, qui a reçu 19 candidatures et donné lieu à 8-9 auditions (Soraya MS, Ludovic Ayrault, Jean-Marie LeGall et CNL). CNL a demandé la nomination de Julien Benini, qui sera DGS au 1er septembre. Un recrutement aura lieu en septembre pour remplacer Julien Benini à son ancienne fonction.

Conseil d'administration à distance ou en présentiel ?

Paul Cassia : Je suis favorable au présentiel, et il faut que nous puissions revenir nous aussi. Il faudrait que le prochain CA ait lieu en présentiel. Pourquoi celui-ci se tient-il à distance ?

CNL : Les réunions sont actuellement limitées à six participants... Et l'organisation des votes en hybride lors des derniers conseils s'est avérée complexe. Mais la prochaine réunion aura lieu en présentiel.

2. Fondation

Comptes de la fondation

Marie-José Brigaud : Rappelle d'un part qu'il fallait que le conseil de gestion de la fondation se soit prononcé sur les comptes avant le passage au CA, et d'autre part que notre certification des comptes est séparée pour la fondation de celle qui concerne l'université. La certification pour la fondation est sans réserve.

Alain Jardel : Le financement d'État est en baisse. Pourquoi ?

Marie-José Brigaud : Il n'y a pas de financement d'État de la fondation.

Valérie Chénieux : Peut-on avoir un éclairage sur l'augmentation des charges de personnel entre les exercices 2019 et 2020 ?

Julien Bénini : Désormais les chaires sont attachées à la fondation. La masse salariale est en augmentation pour cette raison (deux chaires : 1) assurance et société, 2) pluralisme culturel et Éthique du numérique). En revanche, pour la gestion de la fondation, il y a eu une baisse due à la vacance temporaire de la direction.

Vote : 28 présents + 7 procurations - O 33 - 2 N

Modification des statuts de la fondation

Ludovic Ayrault : Les statuts sont bien rédigés, mais surtout dans une perspective de création de la fondation. Les propositions de modifications visent :

- A préciser le statut de fondateur : actuellement le conseil de gestion comprend trois collègues et douze membres (représentants établissements, personnalités extérieurs, fondateurs), sachant que l'on peut aller jusqu'à dix-huit membres. La proposition est de créer un quatrième collègue de donateurs ;
- À donner le titre de co-président au vice-président : pas d'incidence juridique, mais permet d'augmenter la force de frappe, en se présentant auprès des partenaires potentiels comme co-président (c'est plus chic) ;
- Augmenter le périmètre d'action de la fondation par l'ajout d'un objet : « favoriser la diversité sociale des étudiants »= ce qui permettra de mettre en œuvre des actions sociales ;
- Corréler la fin de mandat du conseil de gestion avec celle du CA ;
- Rendre possible les réunions électroniques et l'utilisation des moyens électroniques divers.

Ludovic Ayrault rappelle par ailleurs que sur les 900 000 euros de financement prévus initialement (de la part des fondateurs), seuls 300 000 euros ont été versés, le reste devant l'être prochainement.

Vote : 28 O - 2 N - 5 abstentions

Élection de deux représentants de l'établissement appelés à siéger au conseil de gestion de la fondation

Suite à deux démissions : Thomas Clay et Stéphane Lamassé

Propositions :

Anne Levade : professeur de droit public à l'EDS, directrice du CIPCEA de Paris 1.

Philippe Plagnieux : professeur d'histoire de l'art, directeur de l'UFR d'histoire de l'art et d'archéologie de Paris1.

Vote : 25 O - 6 abstentions

3. Élections diverses

Élection au scrutin de liste des six personnalités appelées à siéger au comité d'éthique

Membres internes proposés :

Mouez Fodha : professeur d'économie, directeur de l'École doctorale d'économie

Emmanuelle Costard-Gautier : professeure de géographie, directrice du Laboratoire de Géographie Physique (UMR 8591)

Agnès Roblot-Troizier : professeure de droit, directrice de l'École de droit de la Sorbonne, ancienne déontologue de l'Assemblée nationale.

Membres externes proposés :

Paul Garapon : agrégé de lettres modernes, écrivain, ancien critique littéraire à la revue Esprit, il est directeur éditorial des Presses universitaires de France

Marion Chottin : philosophe, chargée de recherches au CNRS à l'ENS de Lyon. Sa réflexion porte sur la cécité et plus généralement le handicap

François Weil : historien spécialiste des États Unies, ancien président de l'EHESS, ancien recteur de l'académie de Paris, membre du conseil d'État

Vote : 26 O - 7 abstentions

Élection des représentants appelés à siéger au conseil des bibliothèques Cujas, Sainte Geneviève et Sainte Barbe

Les candidats proposés au conseil de la **bibliothèque Cujas**

Pour les enseignants-chercheurs

Anne Rousselet-Pimont : professeur d'histoire du droit à l'EDS, élue à la CFVU et chargée de mission Bibliothèques et science ouverte

Xavier Dupré de Boulois : professeur de droit public à l'EDS, directeur de la Revue des droits et libertés fondamentaux et vice-président de l'Association française pour la recherche en droit administratif

Sophie Prétot : maître de conférences en droit privé à l'EDS, spécialiste du droit des personnes, de la famille et des régimes matrimoniaux

Dorian Jullian : maître de conférences à l'Ecole d'économie de la Sorbonne, membre du réseau REHPERE (réseau en épistémologie et en histoire de la pensée économique) et co-organisateur du cercle d'épistémologie économique.

Pour les étudiants

Baptiste Dupoux, UNEF, CFVU

Victor Marcellin, FEDE, CA

Les candidats proposés au conseil de la bibliothèque **Sainte Geneviève**

Pour les enseignants-chercheurs

Anne Rousselet-Pimont : professeur d'histoire du droit à l'EDS, élue à la CFVU et chargée de mission Bibliothèques et science ouverte

Côme Simien : maître de conférences à l'école d'histoire de la Sorbonne, professeur agrégé d'histoire, membre du comité de rédaction de la revue *La Révolution française* et membre du comité de lecture des *Annales historiques de la révolution française*

Pierre Bonin, suppléant : professeur d'histoire du droit à l'EDS, président de la section 03 et directeur du département Histoire du droit et théorie du droit à l'IRJS

Marguerite Martin, suppléante : maître de conférences à l'école d'histoire de la Sorbonne, spécialiste de la circulation des savoirs et des techniques, de l'industrie textile et des empires coloniaux européens.

Pour les étudiants

Jeanne Lepetit, FEDE, CFVU, titulaire

Florian D'Ingeo, Fac verte, CFVU, suppléant

Les candidats proposés au conseil de la bibliothèque **Sainte-Barbe**

Pour les enseignants-chercheurs

Anne Rousselet-Pimont : professeur d'histoire du droit à l'EDS, élue à la CFVU et chargée de mission Bibliothèques et science ouverte.

Pour les étudiants

Williams Emané, FEDE, CFVU

Vote par corps : EC : 13 O et 2 abstentions / étudiants = 3 O 4 NPP

4. Différents points relatifs aux comptes et aux dépenses

Avis du conseil d'administration sur la demande de remise gracieuse faite par Marie-Josée Brigaud, agent comptable de l'établissement

L'avis demandé fait suite à un arrêt de mise en débet rendu par la Cour des comptes, les agents comptables publics étant personnellement et pécuniairement responsables des actes et contrôles qui leur incombent. Il s'agit ici d'une demande d'avis du CA en vue de la transmission de la demande de remise gracieuse au ministre chargé des comptes publics.

Vote : 28 O - 4 abstentions

Avis du conseil d'administration sur la demande de remise gracieuse faite par Jean-Gilles Hoarau, ancien agent comptable de l'établissement

Même situation : un avis favorable est nécessaire avant transmission au ministère.

Vote : 23 O - 2 N - 7 abstentions

Présentation du bilan des achats 2020

Une présentation annuelle (ici pour 2020) du bilan des achats est prévue à destination des membres du CA.

Valérie Chenieux : Nous n'avons pas désigné les membres du CA de la commission des marchés.

Ludovic Ayrault : il n'est pas indiqué dans les textes qu'ils doivent être membres du CA. En plus ça se passe dans une période de réflexion sur la révision des statuts

Valérie Chenieux : Donc il n'y a plus de contrôle du CA sur la commission des marchés ? Peut-on au moins avoir une présentation régulière de ce qui se passe dans la commission ?

Ludovic Ayrault : Une information sera faite au fil de l'eau.

CNL : En fait très peu de membres désignés par le CA siégeaient dans les faits à la commission es marchés, d'où l'idée de transformer la composition.

Approbation des demandes d'admission en non-valeur

Si la mission de l'agent comptable de l'Université est de procéder au recouvrement des créances au profit de l'établissement, certaines peuvent être considérées par ce dernier comme irrécouvrables. Sans faire obstacle à leur recouvrement ultérieur, une admission en non-valeur permet un apurement comptable.

7 270 euros au titre de la formation continue

3 185,90 euros au titre des droits universitaires

Vote : 29 O - 3 abstentions

5. Fondation de la Chine

Approbation de la donation des 11 universités de Paris du bâtiment devant constituer la Fondation de la Chine, de l'affectation du bâtiment d'accueil et du mandat donnant pouvoir au Recteur de Paris pour le projet de la Maison de la Chine (Cité internationale universitaire (CIU)).

Jean-Marie Le Gall : Il est indiqué que cette maison doit accueillir étudiants et chercheurs chinois, alors que les maisons ne sont pas affectées à la CIU.

CNL : Le donateur est l'État chinois dans le cadre d'une fondation d'utilité publique. Il a été dit en CA de la CIU que le règlement intérieur de la CIU s'appliquait à cette maison, et ce règlement ne prévoit pas d'exclusive.

Vote : 14 O - 8 N - 9 abstentions

6. Questions pédagogiques et de recherche

Jérôme Glachant : Cela concerne :

4 M2 en apprentissage : 3 IAES 1 école d'art

2 créations de M2 en apprentissage : EMS, IAE

2 créations de DU à la FCPS

DU droit des entreprises décliné en certificats

M ALED IEJ augmente ses tarifs de formation continue

Création des Certificats de Droit des entreprises en difficulté à distance de l'IEJ

François Xavier Lucas

Surtout pour les juges des tribunaux de commerce - très forte demande – obtention de certificats portant sur une partie de la formation.

Vote : 26 O 1 - N 4 abstentions

Augmentation tarif Master ALED (aide à la liquidation)

Le plus ancien et le moins cher des Master ALED. Concerne la dizaine de praticiens que nous accueillons en formation continue et dont les frais sont pris en charge par les organismes de financement, passage de 4 000 € à 6 000 € ce qui est le prix de marché.

Vote : 23 O - 4 N - 2 abstentions - 1 NPP

Approbation de la création du Master 2 Innovation Management Mode et Industrie du Luxe

Vote : 24 O - 5 abstentions

Approbation de la création du DU Formation continue « Développer son leadership à l'ère digitale »

Pas de formation de ce type dans le public (existe dans les écoles privées, avec des tarifs très élevés)

8 000 euros / stagiaire , seuil d'ouverture 14 stagiaires

Vote : 24 O - 6 N

Approbation de la création du DU Formation continue « Expertise de santé pluri-professionnelle »

Anne Guegan

Synergie entre médecins et secteur paramédical / expertise

Vote : 26 O - 3 abstentions

Approbation des modifications de maquettes

M2 arts et industries créatives

Vote : 26 O - 3 abstentions

Master école des arts

Vote : 28 O - 1 NPPP

7. Questions diverses

Alain Jardel : rappelle sa demande concernant l'augmentation des tarifs de la cantine et sa prise en charge par l'établissement.

SMB et **CNL** : cette question est en cours de traitement, elle sera à l'ordre du jour du prochain conseil d'administration.

La séance est levée à 18h00

Compte rendu rédigé par les élu.es PULS : Soraya Guénifi (DDL), Paul Rateau (UFR 10), Sabine Barles (UFR 08)

PULS le site : <https://listepulsparis1.wixsite.com/puls>

Twitter : <https://twitter.com/pourpuls>

